

DEPARTEMENT
DE L'EURE

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
LES ANDELYS

MAIRIE DE STE.GENEVIEVE LES GASNY

CANTON DE VERNON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

LE : 20/04/2026

Séance du Vendredi 24 Avril 2026

DATE D'AFFICHAGE

LE : 28 AVR. 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 15

PRESENTS : 12

VOTES : 15

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX, le vendredi vingt-quatre avril à 19h, le conseil Municipal légalement convoqué par le Maire le 20 avril 2026, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Hélène MARTINEZ, Maire.

ABSENT(S) : 3

POUVOIR : 3

PRESENTS : Reynald AIGNEL, Katia BOISRENOULT, Jérémy BROCARD, Frédéric CUEILLE, Virginie DUJARDIN, Virginie GOUTAUDIER, Geneviève LAVAUX, Alain LEGRAND, Christian MAZURE, Isabelle PANCHOUT, Jean-Yves SCHROEYERS.
ABSENTS EXCUSES : Yann GRUMBACH (pouvoir à M. MAZURE), Marie RAMETTE (pouvoir à Mme DUJARDIN), Elody CADEC (pouvoir à M. BROCARD).
Secrétaire de séance : Reynald AIGNEL

Délibération : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu et approuvé le Compte Financier Unique (CFU) de l'exercice 2025 ce jour,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2025,

Constatant que le compte financier unique présente les résultats suivants :

- un excédent de 683 894.68€
- un déficit de fonctionnement de : 0.00€

Décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

		EUROS
A	RESULTAT DE L'EXERCICE	
	EXCEDENT :	+ 158 755.09€
	DEFICIT :	0.00€
B	RESULTAT REPORTE DE N-1 (ligne 002 du CA)	
	EXCEDENT	+ 525 139.59€
	DEFICIT	0.00€
C	RESULTAT A AFFECTER (=A+B)	+ 683 894.68€
D	solde d'exécution de la section d'investissement	
	EXCEDENT :	185 913.79€
	DEFICIT :	
E	Restes à réaliser de la section d'investissement	
F	Restes à réaliser de la section d'investissement	
	DEPENSES :	- 478 615.06€
	RECETTES :	0.00€
G	solde des Restes à Réaliser de la section d'investissement (=E-F)	
	EXCEDENT (+) de financement ou BESOIN (-) de financement	- 478 615.06€
H	BESOIN DE FINANCEMENT (=D+G)	-292 701.27€
AFFECTATION DE C		
1	en réserves au compte R 1068 en investissement (au minimum couverture du besoin de financement H)	292 701.27€
2	Affectation facultative complémentaire en réserves au 1068	0.00€
3	Report en fonctionnement au compte R 002 (=C-H)	+ 391 193.41€
Pour mémoire report en investissement au compte D 001 (=D) au compte R 001 (=D)		0.00€
		185 913.79€

Pour extrait conforme au registre.
Fait à STE GENEVIEVE LES GASNY, le 24 avril 2026
Le Maire, Hélène MARTINEZ.



Secrétaire de séance, Reynald AIGNEL